

Licence professionnelle Collaborateur social et paie - en apprentissage

Promotion 2014

Situation au 1er décembre 2016

Effectif total de la promotion 2014 : 12

Non concernés par l'enquête : 3 non diplômés - 1 diplômé en formation continue

Effectif total concerné par l'enquête : 8 - Taux de réponse : 88%

Non concernés par le répertoire : 2 diplômés d'un autre diplôme de niveau supérieur ou égal à la licence professionnelle

Situation professionnelle :

| | |
|---------------|---|
| En emploi | 4 |
| * dont stable | 4 |
| En études | 1 |
| Total | 5 |

Répertoire des emplois :

| Intitulé d'emploi | Contrat | Secteur | Activité de l'employeur | Lieu d'emploi | Salaire net | Sexe |
|--|---------|---------|---|-------------------------------|-------------|-------|
| Assistant de gestion (respect des procédures compliances, analyses financières, comptabilité des fournisseurs) | Stable | Privé | Construction | Métropole Européenne de Lille | 1758 € | Homme |
| Assistant de greffe (élaboration de cadistes pour les sociétés, immatriculation des sociétés : numéros siret, radiation de sociétés) | Stable | Privé | Activités de services administratifs et de soutien | Autre France | 1310 € | Femme |
| Gestionnaire de paie (rédaction des documents de paie, conseil auprès des employeurs) | Stable | Privé | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | Autre Nord | 1400 € | Homme |
| Technicien retraite (gestion d'un portefeuille de personnes partant à la retraite, calcul du montant de la pension de retraite, gestion téléphonique et mailing) | Stable | Privé | Administration publique (hors enseignement) | Métropole Européenne de Lille | 1753 € | Femme |

Contrat : le terme "stable" regroupe les Contrats à Durée Indéterminée, les fonctionnaires, les stagiaires de la fonction publique et les indépendants, le terme "instable" regroupe les Contrats à Durée Déterminée, l'intérim, les vacations, le volontariat à l'international.

Salaire net : il s'agit du salaire net mensuel, primes comprises, en euros, avec indication si l'emploi est à temps partiel ou NR si la personne n'a pas répondu. En cas d'emplois multiples, il s'agit du cumul des salaires.